

Partez à Angers et rencontrez celles qui ont consacré leur vie aux plus pauvres !

À la découverte d'une congrégation bénédictine au service des plus démunis.

FABIOLA DE LA VILLEGEORGES

15 FÉVRIER 2017

Suivant les règles de saint Benoît, la Congrégation des Servantes des Pauvres a été créée par Camille Leduc. Celui-ci naît en 1819 et entre à l'abbaye de Solesmes en 1842. Gravement malade, il part en Italie en 1850 pour se rétablir, d'abord à Saint-Paul Hors-les-Murs, à Rome, où il est ordonné prêtre en 1853, puis à l'abbaye du Mont Cassin. Son séjour italien dure en tout 13 ans. En 1870, sept ans après son retour à Solesmes, Camille Leduc hérite de la demeure de son père et décide de la mettre au service des pauvres, frappés de plein fouet par la guerre.

La création de la Congrégation des Servantes des Pauvres se poursuit progressivement, avec pour objectif d'assurer un service régulier et à domicile auprès des déshérités. Elle commence en 1872 avec l'arrivée de quelques sœurs dans la demeure du père de Camille à Angers. Dom Leduc rattache cette nouvelle fondation à l'ordre bénédictin. Et le 8 mai 1874, l'évêque d'Angers établit en congrégation régulière les Servantes des Pauvres, Oblates régulières de l'Ordre de saint Benoît.

« La vie commune des Servantes des Pauvres se distingue par l'esprit de famille qui caractérise les enfants de saint Benoît ; elle constitue un puissant soutien pour garder fidèlement leur profession religieuse et exercer leur œuvre spécifique de charité. » (Règle des Servantes des Pauvres). Outre cette règle, la vie des sœurs de la congrégation est rythmée par deux composantes principales : la contemplation, qui unifie, simplifie et donne cohérence à leur vie spirituelle, et l'action apostolique (« servir le Christ dans les Pauvres »).

Aujourd'hui, les sœurs de la Congrégation poursuivent leur mission auprès des plus démunis, elles sont en contact avec des familles, des personnes âgées, isolées, malades et leur apportent le soutien matériel, financier ou moral dont ils ont besoins. Les sœurs puisent dans les visites à domicile une richesse et un amour indispensables à la poursuite de leurs activités.

Parallèlement, les Servantes des Pauvres se mettent au service des enfants, avec des retraites d'une journée pour les jeunes filles, l'instauration d'un patronage régulier, des sessions de formation à l'adoration... Elles organisent également des sessions de discernements pour étudiantes et jeunes professionnelles.

Si vous souhaitez participer à la session de discernement, celle-ci se déroule du 24 au 27 mars, chez les Servantes des Pauvres, 49 bis rue Parmentier, à Angers.